

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION AUX EPREUVES XC SHORT TRACK - XCC

Ces épreuves sont ouvertes selon les conditions suivantes :

- Pilotes Elite Hommes et Elite Femmes
 - À partir des catégories U23 (19 ans) Hommes et Femmes
 - Pilotes de nationalité Française
 - Pilotes étrangers (seulement en Coupes de France)
 - Critère de résultats applicable aux Femmes :
libre, pas de résultat minimum nécessaire pour s'inscrire
 - Critère de résultats applicable aux Hommes :
apparaître **impérativement** dans l'un des classements suivants :
 - **60 premiers (ères) des derniers classements de mise en grille VTT XCO Elite Hommes**
- OU**
- Avoir **60 points UCI** aux derniers ranking UCI XCO Elite Hommes

Influence sur la mise en grille XCO :

Lors des Coupes de France VTT, avec des épreuves XCC et XCO au programme, les 24 premiers (ères) du XCC seront prioritaires pour la mise en grille XCO.

Lors des Championnats de France VTT, le XCC n'aura pas d'influence sur la mise en grille XCO.

Dates d'ouverture des inscriptions XCC :

Les inscriptions en XCC seront ouvertes à la suite de la précédente épreuve nationale (Coupe ou Championnat), permettant d'utiliser l'actualisation des différents classements pour effectuer les réglages de la plateforme.

Retrouvez tous les règlements spécifiques :

<https://www.ffc.fr/discipline/vtt/reglements/>